

2024

SAINT-ANDRE-DE-NAJAC

LE BULLETIN COMMUNAL



Printemps 2024 à Bêteille: la vue des Pyrénées
Photo Axelle PUECHBERTY



Village de la Borie du Rouergue
Photo André Brengues
1981



LE MOT DU MAIRE

St Andréennes, St Andréens
Chers administrés et Amis

C'est avec grand plaisir que je viens vous retrouver comme tous les ans à pareille époque à l'occasion de la rédaction de ce bulletin communal.

Un moment où l'on relate les événements de l'année écoulée et vous présenter les projets dans les grandes lignes de la nouvelle année.

En matière de travaux 2024, ce fut une année relativement calme. Ce sont globalement des travaux d'entretien de notre patrimoine. Notre voirie reçoit un entretien régulier tous les ans pour ne pas la laisser se dégrader, ce qui, sur le long terme, nécessiterait des investissements lourds.

Les deux logements de l'école de Bêteille ont bénéficié de travaux d'amélioration énergétique ainsi qu'un rafraîchissement.

Les travaux entrepris au bar "le Mazuk" ont été terminés. Le changement de gérants au cours de l'année a nécessité, pour l'accueil de cette nouvelle famille, la création de deux chambres supplémentaires dans l'appartement à l'étage.

La reprise matérielle des concessions au cimetière de Saint André est terminée.

Parmi les projets importants à venir: la rénovation du Presbytère de Bêteille pour la réhabilitation de trois logements, le lancement du lotissement à l'Oratoire (8 lots).

Vu l'instabilité politique de notre Pays et les restrictions budgétaires qui s'annoncent, nous restons prudents sur l'engagement de nos cofinanceurs qui peuvent permettre leur réalisation ou pas.

J'en profite pour réitérer, au nom de tout mon conseil, tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Pour terminer, je remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin et tous les bénévoles qui oeuvrent dans les diverses associations qui font vivre notre commune.

Je souhaite également la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont décidé de s'installer sur notre territoire.

Christophe Dega

SAINT-ANDRE-DE-NAJAC

L'ETAT CIVIL



Nivet David le 02 août 2024



Sancère Frédéric et Ayroles Loetitia
le 27 juillet 2024



Fourcade Johann le 22 décembre 2024
Alcouffe Josette épouse Cajarc le 27 novembre 2024
Tranier Alain, Titus le 03 novembre 2024
Palazi Aimé le 20 septembre 2024
Frézières Marie le 17 juillet 2024
Alcouffe Monique épouse Blanquet le 15 juillet 2024
Falipou Jacques le 14 avril 2024
Vigroux Augusta épouse Vedel le 8 avril 2024
Gitard Olivier le 03 mars 2024
Delbès Gérard le 20 février 2024
Roques Marie-Madeleine épouse Malfilâtre le 24 janvier 2024
Bouchonnet Anne-Marie épouse Laurent le 02 janvier 2024

LA VIE SCOLAIRE



L'effectif de l'école pour cette rentrée scolaire est de 20 élèves en novembre 2024 répartis comme suit : PS : 3 - MS : 1 - GS : 3 - CP : 5 - CE1 : 1 - CE2 : 5 - CM1 : 1 - CM2 : 1 .

Côté organisation :

Mme BARTHELEMY Véronique en charge de la direction et de l'enseignement de tous les niveaux.

La maîtresse est secondée pas les 2 ATSEM, Mme GUYOT Carine qui est présente le matin et à la cantine et Mme TOURRETTE Laure à partir de 12h jusqu'au soir.

Une garderie est assurée le matin de 8h à 8h50 avant l'entrée en classe ainsi que le soir de 16h30 à 18H15.

La cantine fonctionne tous les midis, les repas sont préparés par un traiteur de Lunac, livrés à la cantine et réchauffés sur place, le service est assuré par les 2 ATSEM.

PLUS DE CONCESSIONS PERPETUELLES

Lors de la séance du conseil municipal du 31 juillet 2024, il a été voté à l'unanimité des membres présents que les concessions funéraires perpétuelles des cimetières de Saint André-de-Najac, Bêteille et Laval ne seront plus délivrées.

Dans la logique de l'opération de reprise des concessions abandonnées, la durée des concessions nouvellement vendues sera de 30 ans.

Les tarifs en vigueur sont conservés. 112,50 € pour 2.5 mètre carré et 225 € pour 5 mètre carré.



Un composteur a été mis à proximité des cimetières. Nous vous rappelons que les plantes naturelles, les mottes de terre, les fleurs naturelles fanées et restes de végétaux (herbes, feuilles...) et compositions florales naturelles (sans bloc de mousse, ruban, film plastique, emballages, liens, tuteurs) doivent être déposés dans le composteur.

Interdiction de mettre tout autre objet (pot, objet funéraire, plaque, vase...) dans le composteur; les composteurs ne sont pas des poubelles.



Côté sorties et actions pédagogiques :

Au programme de cette année :

- Séances piscine à Villefranche de Rouergue
- Séances culturelles avec un intervenant de l'association Ad'occ pour l'apprentissage de l'occitan.
- Spectacle au théâtre à Villefranche de Rouergue,
- Séances sportives dans le cadre du foot à l'école .
- La sortie de fin d'année, une journée.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à nos élèves, à l'enseignante et au personnel encadrant.

En 2025, il sera mis en place une aide aux devoirs par des bénévoles.



LES LOGEMENTS COMMUNAUX

A l'école de Béteille, aux deux logements T4 en rez-de-chaussée (n°26) et T5 à l'étage et comble (n°27) de l'ancienne école publique, des travaux ont été effectués.

Les peintures et l'implantation des cuisines ont été faites par nos agents techniques.

Des travaux importants d'amélioration ont été réalisés.



COUT PROJET			Travaux
Logement 1 (RDC) n°26	Programmation (thermostat) + VMC	cf. devis 1 ci-après	1 343,50 € HT
	Ballon ECS thermodynamique	cf. devis 2 ci-après	3 590,50 € HT
	Poele à granulés avec régulation	cf. devis 3 ci-après	8 019,93 € HT
Sous total logement 1			12 953,93 € HT
Logement 2 (N+1) n°27	Programmation (thermostat) + VMC	cf. devis 1 ci-après	1 343,50 € HT
	Ballon ECS thermodynamique	cf. devis 2 ci-après	3 590,50 € HT
	Poele à granulés avec régulation	cf. devis 3 ci-après	8 019,93 € HT
	PAC air/air au R+2	cf. devis 4 ci-après	4 293,00 € HT
	Fermeture porche (menuiseries)	cf. devis 5 ci-après	9 333,10 € HT
	Radiateur électrique intelligent	cf. devis 6 ci-après	604,00 € HT
	Volet roulant	cf. devis 7 ci-après	1 037,88 € HT
Sous total logement 2			28 221,91 € HT
Ensemble projet			41 175,84 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL						
Financeurs	Dispositif	Dépenses éligibles		Taux sur dépenses éligibles	Financement	
Etat	DETR ou autre	Cout projet	41 176 € HT	28%	11 529 €	28,0%
Région	Dispositif d'aide au logement communal et intercommunal à vocation sociale	Dépenses dédiées logement 1	12 954 € HT	dans la limite de 20 30% 000 € de dépenses éligibles (classe C)	3 886 €	9,4%
		Dépenses dédiées logement 2	28 222 € HT	dans la limite de 20 30% 000 € de dépenses éligibles (classe C)	6 000 €	14,6%
Département	#2.8 Politique départementale de l'habitat	Cout projet	40133€ HT	20%	8027 €	20%
Autofinancement					8 235 €	20,0%
Ensemble					41 176 €	100,0%



avant

T4 n°26



avant

T5 n°27



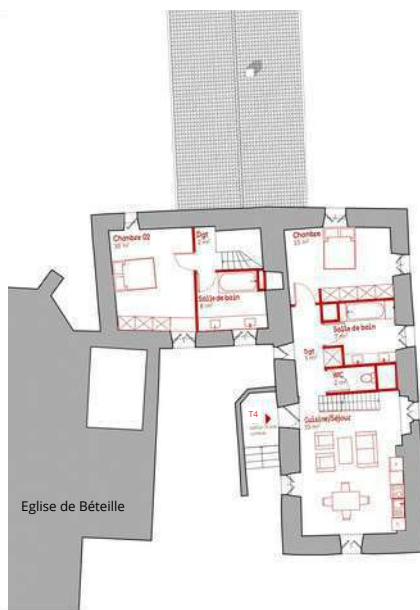


A Béteille, le bâtiment du Presbytère qui accueille trois logements va subir des travaux. Les trois logements vont être rénovés. Des esquisses d'un T4, T3 et T2 ont été proposées par le cabinet V2S Architectes. Ces logements seront adaptés pour personne est à mobilité réduite (PMR). Une personne est à mobilité réduite lorsqu'elle est gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire, ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer.

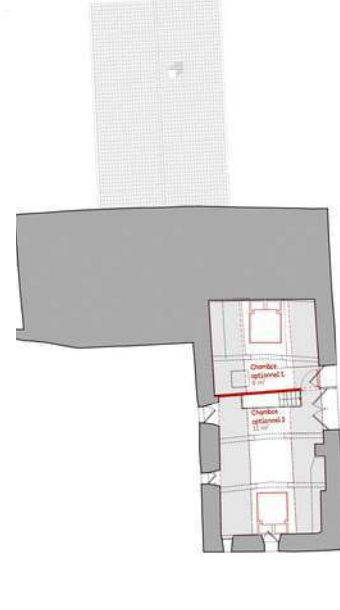
Suivant l'avancée du dossier les travaux devraient débuter en septembre 2025.



Rez-de-chaussée



1ère étage



2ème étage

RENOVATION PRESBYTERE BETEILLE (12)

ESTIMATION - PHASE ESQ

Code	Libellé	Montant TOTAL	%
1	VRD Dallage terrasse et réseaux divers	15 000,00 €	4%
2	GROS ŒUVRE - DEMOLITION - DESAMIANTAGE Démolitions Desamiantage couverture ... GO, ravalement façade ...	75 000,00 € 30 000,00 € 15 000,00 € 30 000,00 €	20%
3	COUVERTURE Refection couverture tuile	25 000,00 €	7%
4	MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE Ensemble des menuiseries extérieures	50 000,00 €	13%
5	CLOISONS DOUBLAGE FAUX PLAFONDS	45 000,00 €	12%
5	MENUISERIES INTERIEURES - MOBILIER Compris cuisines et meubles sdb	40 000,00 €	11%
6	REVELÈMENTS DE SOL Carrelage et faïence bâtiment Sol souple	25 000,00 € 12 500,00 € 12 500,00 €	7%
7	PEINTURE	18 500,00 €	5%
8	PLOMBERIE - CVC	50 000,00 €	13%
9	ELECTRICITE CFA/CFO Refection complete electricité	36 500,00 €	10%

TOTAL GENERAL HORS-TAXES	380 000,00 €	100%
---------------------------------	---------------------	-------------

COUT PROJET	Travaux	Ingénierie	Aléas	Cout projet
Rénovation complète des 3 logements du presbytère	380 000 €HT	49 500 €HT	43 450 €HT	477 950 €HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL						
Financeurs	Dispositif	Dépenses éligibles		Taux sur dépenses éligibles	Financement	
Etat	DETR ou autre	Cout projet	477 950 € HT	34%	162 503 €	34,0%
Région	Dispositif d'aide au logement communal et intercommunal à vocation sociale	Cout projet (objectif classe C)	477 950 € HT	3,8%	18 000 €	3,8%
		Bonif. Patrimoniale	30 000 € HT	20,0%	6 000 €	1,3%
Département	#2.8 Politique départementale de l'habitat	Cout projet	477 950 € HT	30,0%	143 385 €	30,0%
Ouest Aveyron Communauté	Fonds de concours	Cout projet	477 950 € HT	10,7%	50 982 €	10,7%
Autofinancement					97 080 €	20,3%
Ensemble					477 950 €	100,0%



LE PROJET D'UN LOTISSEMENT A L'ORATOIRE



Une esquisse d'un futur lotissement sur un terrain situé à l'Oratoire à Saint André-de-Najac, a été réalisée.

Dans le Plan Local d'Urbanisme, une OAP de projet (Orientation Aménagement Programmation) a été définie: des principes d'aménagement sur des thématiques particulières, en complément du règlement écrit. Les OAP de projet définissent le projet d'aménagement concernant un secteur particulier (implantation des constructions, aménagement des voies...).

Une demande de modification de l'OAP a été faite pour optimiser la surface constructible.

A suivre.

POTEAU TELEPHONIQUE CASSÉ OU CABLE DÉCROCHÉ

Le réseau téléphonique est la propriété de la société Orange qui, seule, peut intervenir. Les problèmes doivent être signalés à Dommages Réseaux Orange :

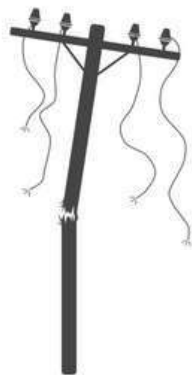
dommages-reseaux.orange.fr

Au préalable, ne pas oublier de relever le numéro de poteau (étiquette bleue fixée sur le poteau) et faire une ou deux photos de la situation qui seront à joindre à la déclaration.



POTEAU ELECTRIQUE CASSÉ OU CABLE DÉCROCHÉ

Vous devez vous adresser au service de dépannage de la société Enedis au 09 72 67 50 12



UNE URGENCE SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE



Vous souhaitez signaler un problème ou un incident sur le réseau, merci de contacter le service d'urgence de l'Aveyronnaise des Eaux 24/24h au 05 65 47 97 30

FIBRE OPTIQUE : EN CAS DE PROBLÈME, À QUI S'ADRESSER ?



La commune n'a pas la compétence pour la fibre optique. Lors de dysfonctionnement, il est important de le faire savoir à la Mairie pour évaluer l'ampleur de la panne et identifier la taille du point noir, ce qui permettra ou pas d'alerter l'opérateur ainsi que les services de l'Etat.

Lors de pannes de réseau, seul votre opérateur (Orange, Bouygues, SFR ou Free) est en mesure de régler les problèmes de fonctionnement de votre connexion. C'est auprès des services de maintenance de l'opérateur qu'il faut donc s'adresser et à personne d'autre.

Les bons numéros des services clients

- Orange : 3900
- SFR : 1023
- Free : 3244
- Bouygues : 1064



commune@saintandredenajac.fr



Secrétariat de Mairie
Mairie de SAINT ANDRÉ DE NAJAC
Tel : 05 65 65 73 19
Lundi, Mardi
Jeudi et Vendredi de 14h à 17h

www.saintandredenajac.fr

Syndicat Mixte des Eaux Lévézou Ségala ou Aveyronnaise Des Eaux ?

Un interlocuteur privilégié en fonction de vos besoins :



Pour toutes questions :

- **Administratives**
- **Qualité de l'eau**
- **Contrat d'abonnement**
- **Factures**



Pour toutes questions :

- **Fuite**
- **Relève**
- **Nouveau branchement**
- **Compteur**



Syndicat Mixte des Eaux LEVEZOU SEGALA (SMELS)

313, rue du Levant - ZA du Puech 2

12 160 BARAQUEVILLE

Tél. 05 65 69 00 03

Email : usagers@smels.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil :

Lundi au vendredi :

8h30 - 12h, 13h30 - 17h



Aveyronnaise des Eaux (ADE)

ZA du Puech 2

12 160 MANHAC

Tél. 05 65 47 97 30

Email : contact@aveyronnaise-des-eaux.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil :

Lundi au vendredi :

8h00 - 12h, 14h00 - 17h



ASSAINISSEMENT COLLECTIF. ACTUALISATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE

Ouest Aveyron Communauté a décidé de ne pas prendre la compétence au 1er Janvier 2026 (plus d'obligation).

Par contre, le nouveau système de redevance versée à l'Agence Adour Garonne va être modulée en fonction d'un Rapport sur la Qualité des Services annuel. Lequel va induire une remise à niveau des stations d'épuration de la Commune ce qui implique une augmentation des tarifs pour être en conformité avec l'Agence de l'eau.

Il est précisé les modalités de calcul en vigueur :

- l'art R2224-19-2 du Code Général des collectivités territoriales et notamment l'arrêté du 6 août 2007 prévoit que la part de la facture non proportionnelle au volume d'eau consommé est plafonnée à 40% du coût du service pour une consommation d'eau de 120 mètres cubes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire le même calcul de la redevance et dans les mêmes formes, à savoir :

- cette redevance sera perçue sur les usagers raccordés ou raccordables.

- elle sera recouvrée dans les 2ème ou 3ème trimestre.

- elle sera calculée sur un abonnement forfaitaire annuel de 60 euros auquel s'ajouteront

0,72euros par m3 (au lieu de 0.62€-tarif applicable sur les consommations 2023 et 2024).

Ce tarif sera appliqué sur la prochaine consommation, à savoir celle de 2025, facturée en 2026.

Après plusieurs actions de communication portées sur les consignes de tri de la poubelle jaune, le SYDOM Aveyron a choisi de consacrer sa nouvelle campagne au rappel des consignes de tri du verre.

Instauré depuis 50 ans, l'important est de bien trier le verre.

VOTRE GESTE DE TRI EST ESSENTIEL !

POURQUOI LE RECYCLAGE DU VERRE EST-IL IMPORTANT ?

Le verre n'est pas un déchet, c'est une ressource précieuse ! Recyclable à l'infini, il permet d'économiser des matières premières naturelles comme le sable et de réduire la consommation d'énergie, indispensable pour protéger notre environnement.

En recyclant le verre, nous contribuons à la lutte contre l'épuisement des ressources et à la diminution des émissions de CO2.

LE RÔLE DU CONSOMMATEUR DANS LE RECYCLAGE DU VERRE

En tant que premier maillon de la chaîne du recyclage, le consommateur joue un rôle central dans la quantité et la qualité du verre collecté. En adoptant les bons gestes de tri, chacun d'entre nous contribue à la production de nouveaux emballages en verre à partir de matières recyclées.

Chaque geste compte pour rendre le processus plus efficace

TRIONS LES EMBALLAGES EN VERRE



L'ensemble des pots alimentaires (bocaux de confiture, pâte à tartiner, pâté, petits pots pour bébés...)



Les bouteilles en verre vides (eau, jus de fruits, alcool...)



Flacons de parfum et emballages en verre De produits cosmétiques



Je retire les couvercles et les bouchons métalliques pour les mettre dans la poubelle jaune.

TOUS LES VERRES NE SE TRIENT PAS...ATTENTION AUX FAUX AMIS, POUR EUX DIRECTION LA DÉCHÈTERIE !

OBJETS EN VERRE

vitres et pare-brises miroirs aquariums

ampoules et néons

verres culinaires (verres de table, cristal, porcelaine)



Pourquoi ?

Les objets en verre n'ont pas la même composition chimique que les emballages en verre. Par exemple, le cristal contient du plomb qui endommage les fours et compromet la qualité du verre recyclé. La vaisselle en verre se comporte comme une céramique et ne fond pas à la même température on dit qu'elle est « infusible ». Ainsi, afin de ne pas perturber le processus de recyclage du verre, ces objets en verre doivent être déposés en déchèterie.

EMBALLAGES PHARMACEUTIQUES EN VERRE



Ampoules de médicaments
Flacons pharmaceutiques

→ **Pourquoi ?**

Les emballages pharmaceutiques sont fabriqués par une verrerie spécifique et ne doivent pas être mis dans la colonne à verre. Ayant été en contact avec des produits médicamenteux, ils sont à rapporter en pharmacie. Les ampoules pharmaceutiques sont quant à elles tolérées dans le sac noir.

ZOOM SUR LE RECYCLAGE DU VERRE...

Une fois collecté, le verre est envoyé au centre de traitement BRIANE Environnement à Saint-Juéry. Là, il est débarrassé des impuretés et broyé en petits morceaux appelés « calcin ». Il devient ainsi la matière première de la Verrerie Ouvrière d'Albi. Cette usine transforme le calcin en nouvelles bouteilles prêtes à repartir pour un nouveau cycle de vie.



LES ÉTAPES DE FABRICATION DU VERRE RECYCLÉ

MÉLANGE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le calcin est mélangé à d'autres matières comme le sable, le carbonate de sodium et le calcaire.

FUSION

Ce mélange est chauffé à 1 550°C pour obtenir une pâte homogène de verre.

FORMAGE

Le verre est soufflé et moulé pour créer de nouveaux contenants.

RECUISSON

Le verre est traité pour assurer sa solidité et sa résistance aux rayures.

BON À SAVOIR



Si vous ne parvenez pas à retirer certaines armatures métalliques, pas d'inquiétude ! Après avoir été collecté, le verre est envoyé dans un centre de tri où ces éléments seront séparés.



EN TRIANT LE VERRE
VOUS CONTRIBUEZ À
LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER.

En Aveyron, pour chaque tonne de verre collectée par votre communauté de communes ou votre agglomération, une aide financière est reversée à la Ligue contre le Cancer, soutenant ainsi ses initiatives en faveur des personnes touchées par la maladie et leurs familles.

Le taux de recyclage du verre en France est de 88 % (source CITEO) ce qui signifie que plus de 8 bouteilles ou pots sur 10 sont recyclés. Cependant, si le verre est mal trié ou jeté dans le mauvais conteneur, il devient un déchet non valorisé.



En 2023, le poids moyen de verre trié par Aveyronnais est de 34.4kg. Le poids total de verre collecté en Aveyron en 2023 est de 9 409t.

ACCES ET TARIFS POUR PROFESSIONNELS



Le tarif de la **carte annuelle** pour les professionnels est de 50€ (tarif B) permettant un accès aux 3 déchetteries du territoire (Villefranche de Rouergue, La Fouillade, Villeneuve d'Aveyron).

Pour les déchets nécessitant des **tickets** (voir tableau ci-contre), ces derniers sont vendus par carnet de 10 tickets (tarif A = 7 € l'unité)

La carte et les tickets sont à retirer au siège de

Ouest Aveyron Communauté

Chemin de treize pierres

12200 Villefranche de Rouergue

Service Finances, 3^{ème} étage

Mardi et jeudi, de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h

Paiement uniquement en espèces ou par chèque

Merci de vous munir du numéro de SIRET de l'entreprise (16 chiffres)



L'accès est limité aux véhicules d'un PTAC inférieur à 3,5 Tonnes

Type de déchets	Volume / Poids maximal		Tarif Carte annuelle (50€)
	journalier	Mensuel	
- Encombrants (ou tout venant)	2 m ³	20 m ³	2 Tickets (pour 2 m ³ maxi)
- Gravats	2 m ³	20 m ³	
- Bois valorisable	2 m ³	20 m ³	
- Papiers	2 m ³	20 m ³	
- Cartons	2 m ³	20 m ³	
- Verre	50 kg	500 kg	Gratuit
- Ferrailles et métaux non ferreux	2 m ²	20 m ²	Gratuit
- Déchets d'Equipements Electriques Electroniques (DEEE)			Gratuit
- Electroménager froid et hors froid	1 unité	20 unités	
- Petits appareils ménagers et unités centrales	5 unités	50 unités	
- Ecrans	1 unité	20 unités	
- Néons	10 unités	100 unités	
- Huiles végétales	20 kg	200 kg	Gratuit
- Déchets Toxiques en Quantité Dispersées (DTQD)			Gratuit
- Piles	Pas de limite	Pas de limite	
- Batteries	1 unité	5 unités	
- Acides et Bases	14 kg	200 kg	1 Ticket pour 7 Kg maxi (2 tickets au delà de 7kg)
- Solvants liquides	14 kg	200 kg	
- Phytosanitaires	14 kg	200 kg	
- Produits pâteux	14 kg	200 kg	
- Emballages souillés	7 kg	100 kg	
- Produits comburants	14 Kg	200 kg	2 Tickets pour 7 Kg maxi (4 tickets au delà de 7g)
- Aérosols	14 kg	200 kg	
- Non identifié	14 kg	200 Kg	

Nota :

Il ne sera remis aucun bordereau de dépôt ni de bordereau de suivi des déchets.

Il existe un règlement commun aux trois déchetteries de Ouest Aveyron Communauté. Ce règlement, affiché en déchetterie, doit être respecté par tous les usagers et il est du devoir du gardien d'y veiller.

UN RELAIS PETIT ENFANCE ITINERANT A LA FOUILLADE

Les Relais Petit Enfance sont des lieux de rencontre et d'échanges, des points de référence et des sources d'information au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Leur objectif est d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents, les assistants maternels et les gardes à domicile.

Les missions du Relais Petit Enfance

1 – Informer les parents et les professionnels de la petite enfance

Les Relais Petit Enfance informent les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné. Ils peuvent également centraliser des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap). Les animateurs du relais orientent les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins. Pour les parents cherchant un assistant maternel agréé, le Relais Petit Enfance peut fournir la liste des assistants maternels du secteur.

2 – Informer les futurs parents employeurs

Les Relais Petit Enfance délivrent des informations générales en matière de droit du travail et orientent les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Ils accompagnent les parents dans leur rôle d'employeur, notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire, etc.) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

3 – Un lieu de rencontre et d'échanges

Les Relais Petit Enfance sont des lieux d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance. Ils organisent : des temps collectifs, réunions à thème, conférences, et manifestations festives en impliquant les assistants maternels et les parents .

des activités d'éveil, favorisant la complémentarité et la collaboration avec les structures existantes (structures d'accueil, ludothèques, centres sociaux, etc.).

4 – Apporter un appui aux professionnels

Les Relais Petit Enfance apportent aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Il leur communique également de l'information sur leurs droits, les aides auxquelles ils peuvent prétendre, etc.

Ce Relais Petit Enfance Itinérant concerne les communes de Bor et Bar, La Fouillade, Laramière, La Rouquette , Lunac, Martiel, Monteils, Morlhon le Haut, Najac, Promilhanes, Sanvensa, Savignac, St André de Najac ,Toulonjac et Vailhourles.

Moyens à déployer : Recrutement d'une animatrice à 0,50 ETP.Ouverture sur 2,5 jours : 1 journée 1/2 sur La Fouillade (siège administratif) et 1 journée sur Martiel.

Les journées seront composées d'un temps collectif et d'une permanence administrative.

La commune de La Fouillade a identifié un espace pour le futur Relais Petit Enfance, dans les locaux du centre d'hébergement Laudinie. Ce Relais Petit Enfance Itinérant aura une salle d'activité de 47 m2, un bureau et des sanitaires adaptés...La mise en place de cette structure est prévue en septembre 2025.



RECHERCHE DES CANDIDATS(ES) POUR PORTE DRAPEAU



Cette mission est assurée à Saint-André-de-Najac par un ancien combattant: Fernand Dega mais il prend de l'âge. Comment assurer sa relève ?

Hautement symbolique, la mission de porte-drapeau est de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

SA TENUE

Un costume sombre

Les gants blancs en respect de l'emblème porté

Un porte-drapeau (ou porte-étendard, pour les unités de cavalerie, d'artillerie, du train ou du matériel) peut être soit un militaire désigné par sa hiérarchie pour porter l'emblème de la formation militaire à laquelle il appartient, soit un civil bénévole, ancien combattant ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de son association.

Il s'agit de porter une hampe à laquelle est attaché un drapeau, et de le déployer lors d'un défilé, d'une cérémonie ou d'une manifestation.

Le porte-drapeau est à pied ou à cheval, et se trouve généralement en tête de formation. Il peut être entouré de personnes qui forment une garde au drapeau (cas des formations militaires).

LES ÉQUIPEMENTS



Le drapeau est tenu à l'aide d'un manche appelé « hampe » de 2 mètres terminé par un fer de lance en bronze doré avec un cartouche rond dans lequel est inscrit le monogramme « R.F. » (République Française) appelé « pique à arête médiane ».



Il est supporté sur un harnais appelé « baudrier », que le porte-drapeau place sur son épaule droite, afin de ne pas masquer les éventuelles décorations officielles.



Au sommet du drapeau est fixée une cravate tricolore. Elle est remplacée par une cravate noire lors d'obsèques.

Vous êtes intéressé pour devenir porte drapeau? Aucune condition d'âge n'est exigée pour l'exercice de cette mission (même si les porte-drapeaux ont souvent plus de 14 ans). Il faut être désigné par l'association concernée, être disponible lors des cérémonies locales, à l'occasion des journées nationales ou des commémorations mémorielles, dont certaines ont lieu des jours fériés (11 novembre et 8 mai par exemple) ou se déroulent les week-ends. Il faut connaître pleinement le symbole, l'histoire, la mémoire et les valeurs incarnées par le drapeau tricolore porté, exercer sa mission avec dignité et constance, maîtriser le protocole des cérémonies patriotiques (gestes, attitude, présentation et tenue soignées).

Fernand Dega sera heureux de vous transmettre cette mission. CONTACTEZ la Mairie.

LES GESTES RÉGLEMENTAIRES

Le drapeau d'une association se tient de la main gauche (contrairement à l'emblème d'une formation militaire). Le porte-drapeau participe aux différentes phases d'une cérémonie patriotique. Il agit selon les ordres donnés par le responsable du protocole.



Le « garde-à-vous » : la hampe est dans le baudrier et le porte-drapeau la tient de la main gauche, le bras droit maintenu le long du corps et le drapeau est incliné à environ 25°.

Cette position du drapeau est adoptée également pour les déplacements.



Le « repos » : le porte-drapeau garde les pieds écartés (largeur des épaules). Sa main gauche maintient la hampe près de son corps et à gauche de son pied.



Le « salut » : position adoptée lorsque l'ordre « Présentez-arms » est donné. La hampe est dans le baudrier et le porte-drapeau la tient de la main gauche, le bras droit étant maintenu le long du corps. Le drapeau est incliné à environ 45°.

LE RUISSEAU DE LA MINE

Le magazine 2024: "Bastides Gorges de l'Aveyron" a choisi de publier deux randonnées dont une sur notre commune.



Bor-et-Bar et Saint André de Najac

Temps : 2h | Distance : 6.6 km
Dénivelé positif cumulé : 111 m | Difficulté : Modéré
Altitude Maximum : 385 m | Altitude Minimum : 185 m
Circuit balisé n°5 avec une flèche verte sur fond jaune.
PDF et trace GPX en téléchargement sur notre site internet



Départ depuis la mairie de Bor-et-Bar, dans le village de Bar

- Au départ de la mairie de Bor-et-Bar, prendre la route qui monte en direction de Bor.
- Au bout de 250 m environ, prendre le petit chemin qui descend à gauche pour rejoindre, en contrebas, la route départementale. Empruntez cette voie sur la droite et sur 400 m environ puis sur un virage à gauche, prendre le chemin qui descend au milieu des bois. Le chemin mène jusqu'au village de Pradines.
- A l'entrée du village, suivre la route qui descend sur la gauche vers des prés. Vous aurez un joli point de vue sur la vallée du Viaur ! Enfonchez-vous ensuite dans le bois par un chemin agricole.
- Au virage, prendre à nouveau vers la gauche pour arriver sur un petit sentier qui suit le ruisseau de la Mine (ancienne mine de mica) pour arriver jusqu'au Viaur. Tourner alors à gauche.
- Au bout de 300 m environ, prendre le sentier qui monte sur la gauche. En arrivant au petit ruisseau, prendre le sentier de gauche qui monte assez brutalement jusqu'au pied de la maison du "Mas del Riou".
- Suivre alors le chemin d'accès de cette maison sur la droite pour rejoindre la route départementale.
- L'emprunter à droite pour rejoindre la mairie.

Pour vivre une belle histoire naturelle, voici quelques gestes simples à respecter lors de vos balades!

- Restons sur les sentiers
- Soyons discrets
- Préservons nos sites
- Récupérons nos déchets
- Privilégions le co-voiturage
- Refermons les clôtures et barrières
- Respectons les espaces protégés
- Ne faisons pas de feu
- Gardons les chiens en laisse
- Laissons pousser les fleurs
- Nettoyons nos semelles
- Partageons les espaces



Sur votre chemin, le Roc du Gorb, site d'escalade et de via ferrata vous permettra de profiter de la vallée différemment. Pensez à vous arrêter à Pradines, et profiter de la vue dégagée sur le Viaur.

LES RANDONNÉES SUR SAINT-ANDRÉ-DE-NAJAC



HUGO Pascal et Alexandra, nous viennent de Belgique et sont installés depuis 2023 sur la commune.

Pascal et Alexandra sont amoureux des randonnées et de la nature. Ils pratiquent la randonnée régulièrement.

Pascal a contacté la municipalité pour tracer des randonnées sur la commune.

Il a tracé 8 randonnées de 2 km à 18 km.

En 2025, elles seront définitivement prêtes. Il faudra décider des supports et passer au balisage sur le terrain et choisir les différents moyens pour les diffuser.

A suivre....

Ils sont heureux de vous faire partager leurs randonnées dans la région et ailleurs...

Vous pouvez suivre Pascal et Alexandra sur facebook



Merci!



Faire une virée à deux sur les chemins.

2024

INSTALLATION ET NOUVEAU SERVICE

Dimanche fermé
Lundi 11:00-14:30
Mardi 11:00-14:30
Mercredi 11:00-14:30
Jeudi 11:00-14:30 18:00-23:00
Vendredi 11:00-14:30 18:00-00:00
Samedi 18:00-00:00

La Croix Grande-18 route de
Laguépie

Réservation conseillée au
0565290441 -0638859908



A Saint-André-de-Najac, vous ne pouvez pas vous déplacer? Didier peut porter livres, cd, dvd, revues chez vous.

Ce service est proposé par la médiathèque de La Fouillade. Il faut s'inscrire auprès de Danielle au 0565657003, L'adhésion est de 11€ par an.



20 ans déjà que l'USSA s'est mis en sommeil.

Nous (quelques anciens un peu nostalgiques) avons pensé qu'il pourrait être sympa de se retrouver pour passer un agréable moment autour de nos souvenirs.

Toutes les personnes de toutes générations qui ont côtoyé de près ou de loin le club seraient les bienvenues pour cette journée que nous avons pensé faire le **dimanche 8 juin 2025.**

Cela pourrait être l'occasion de ressortir des cartons quelques témoignages (photos, maillots, etc) faire une pétanque, faire quelques photos.....

Dans un premier temps nous avons besoin d'avoir une idée approximative du nombre de personnes, donc n'hésitez pas à nous faire savoir si vous seriez d nos.

Nous vous communiquerons d'ici quelques semaines le programme de la journée.

En attendant n'hésitez pas à en parler autour de vous pour faire de ce moment une belle journée de retrouvailles .

Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact au :

06-37-37-34-54

06-22-25-33-13

A bientôt

les anciens de l'USSA nostalgiques



31 mai 2015 Tournoi vétérants La Fouillade



2024

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Constituée de l'ensemble des parents d'élèves de l'école du village dont le rôle est de défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves, l'association est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à l'animation de l'école et à la vie du village.

Au sein de l'école, l'APE a pour but d'assurer la participation financière des sorties scolaires et des animations diverses. Ouvertes à toutes et tous ces manifestations sont le lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnelles et intercommunales.

L'année 2024 a vu un changement dans le bureau de l'Association. Amélie Matha a quitté la présidence, nous la remercions chaudement pour ces (nombreuses !) années d'investissement au sein de l'APE ! Camille Glardon a pris la suite !

L'APE a proposé un repas début mars mais celui-ci a dû être annulé, il a été remplacé par l'évènement l'Ecole en Fête au mois de Juin, organisé avec le Fil'Andréen, qui fut un grand succès de convivialité !

Après trois ventes de chocolats pour Noël, l'APE a renouvelé l'opération pour ce Noël en y ajoutant la possibilité de commander du vin auprès des vigneron du domaine Gayrard. Les chocolats confectionnés par la chocolaterie du Nouveau Monde de Najac, vont ravir petits et grands, une jolie réussite, pour laquelle nous remercions les participants.

Comme chaque année, l'APE apporte sa petite contribution financière pour le repas annuel organisé en faveur du Téléthon. L'année 2024 a aussi vu le retour de la soirée Halloween en partenariat avec le Comité des Fêtes que nous remercions pour leur superbe organisation.

Les projets à venir pour cette année 2025 :

L'APE prévoit d'ores et déjà un événement de jeux début février ainsi qu'une proposition de vente de plants pour le mois de Mai.

D'autre part, face au succès du de l'école en fête, l'APE projette déjà de le renouveler !

Les parents de l'association remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui participent de près ou de loin à la réalisation des projets et manifestations. En espérant vous voir nombreux à notre prochain rendez-vous, adissiatz.

2024

LE COMITÉ DES FÊTES



Cette année encore, la fête s'est tenue comme le veut la tradition le premier week-end d'août, du 2 au 4 août 2024.

Les festivités ont débuté dès le vendredi soir sur la place du village, où le comité a proposé une restauration conviviale avec au menu saucisses-frites, accompagné de Gratt'dela'Patt et de DJ Ricou en deuxième partie de soirée pour animer la soirée.

Le samedi soir, nous avons pu compter sur le groupe Carré d'As, fidèle à eux-mêmes, l'ambiance était au rendez-vous, avec possibilité de se restaurer sur place (4 Villages avec Tania et les crêpes sucrés et salés de Flore: Maison Marius).

Les festivités du dimanche ont débuté par la messe ainsi que le traditionnel déjeuner aux tripous au Relais Mont le Viaur, suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts. Le comité des fêtes a ensuite invité les habitants à un apéritif offert. L'après-midi, le boulodrome ombragé a accueilli 51 équipes pour un tournoi de pétanque réussi.

C'est avec un nombre de personnes inédit et une ambiance de folie assuré par la bandes AOC's que le week-end s'est clôturé avec l'incontournable repas Aligot-Veau d'Aveyron. La soirée s'est poursuivie avec Carré d'As.

Le comité des fêtes a pu compter sur votre présence en ce magnifique week-end ensoleillé. Merci aux habitants, aux volontaires et aux prestataires parce que sans eux, la fête ne serait pas la même.

Rendez-vous l'année prochaine, le 31 juillet et 1-2-3 août 2025 !

Composition du bureau :

- Co-présidents : Chloé Balard et Flavien Puechberty
- Vice président : Tristan Bosc
- Trésoriers : Théo Balard et Coralie Dega
- Secrétares : Lisa Falipou et Erwan Guises
- Communication : Lola Guyot et Romane Bosc

2024

LA GYM VOLONTAIRE



Notre association se maintient avec 13 licenciées qui pratiquent avec plaisir des activités physiques et ludiques de 14h à 15h le mercredi dans la salle des fêtes du village. Dans l'esprit de la FFEPGV , notre engagement associatif favorise le lien social de proximité et lutte contre l'isolement dans nos territoires ruraux. Vous pouvez à tout moment venir nous rejoindre en toute convivialité , en adhérant pour la somme de 70 €.

Contacts : Aurore 05 65 65 81 71
Ginette 05 65 65 78 30
Annie 06 83 21 48 44



2024

LE FIL ANDRÉEN

Déjà 2024 est passée et il est temps de faire le bilan de cette année riche en animations du club.

A l'assemblée générale de janvier, José nous a confirmé son intention de cesser la présidence. Après 7 ans de « bons et loyaux services » à la tête du club, l'ensemble des adhérents l'ont remercié pour son dévouement et son altruisme. Annie et Colette ont accepté de reprendre le flambeau en coprésidence. Christiane, Josiane et Marc se sont joints aux membres du bureau. Après l'approbation des comptes et les différents projets pour 2024, nous avons partagé le repas, servi par le couple Beuzon.

Le vendredi 9 février, nous avons innové en conviant nos adhérents et ceux du club Fouilladais à une après midi jeux avec, à l'heure du goûter, crêpes, gaufres, jus de fruits et boissons chaudes.

Le 24 mars, le repas fritons de canards a été reconduit et bien apprécié. Cela va devenir un inconditionnel, tout comme la fameuse « estofinade » au mois de novembre !

Du 2 au 5 avril, le voyage de l'Amitié du printemps en a conduit certains à La Colle sur Loup. Comme toujours les beaux paysages et la bonne humeur font partie de ces escapades entre amis.



Le 13 et 14 mai, les 3 clubs des aînés de La Fouillade, St André et Morlhon se sont réunis pour une sortie en Camargue: visite d'Aigues Mortes par les canaux, déjeuner typique des lieux dans une manade après un beau spectacle à cheval des manadiers, visite de la ville de l'intérieur et de sur ses rempart et ensuite direction les salins du Midi avec la visite en petit train. Le lendemain, balade en 4x4 dans la réserve naturelle de la Camargue et l'après-midi, Stes Maries de La mer. Très belle expérience de regroupement des clubs qui a permis de faire cette belle excursion ensemble.



Le 25 mai, repas moules/frites avec l'animateur Karalin.



Le 8 juin, l'APE a organisé une après midi jeux de plein air, clôturée, par un apéro et un rougail avec gâteaux, le tout fait maison par les parents d'élèves. Ils ont proposé aux adhérents du Fil Andréen de s'occuper de l'activité pétanque pour les adultes. Les enfants ont eu diverses animations. Très bons moments de convivialité et de partage où les participants ont pu faire connaissance, échanger, grâce à cette animation inter générationnelle.



Le 20 juin, quelques uns d'entre nous se sont joints aux adhérents de Lafouillade pour visiter Collonges La Rouge et Autoire. La pluie a quelque peu gâché la journée mais malgré tout une bonne ambiance était au rendez vous.

Le 28 juin, le club a terminé son premier semestre d'activités par une partie de pétanque avant la trêve estivale, et ce toujours, sous l'oeil aiguisé de notre incontournable arbitre Loulou. Les vainqueurs Denise et Patrick ont eu les applaudissements pendant le repas qui s'est tenu au restaurant des Tilleuls.



Début septembre, Ruban Bleu a proposé une mini croisière de 4 jours en Méditerranée. Plusieurs personnes se sont lancés dans l'aventure et ont pu visiter au fil des escales : Ajaccio et Alghero en Sardaigne. Un bon souvenir de ce voyage qui pour la plupart était une expérience inédite.

Le vendredi 13 septembre, reprise des activités avec le traditionnel concours de pétanque et malgré une météo un peu fraîche, nous étions nombreux à viser le cochonnet. Nous nous sommes retrouvés en soirée à la salle des fêtes pour une grillade partie et féliciter les vainqueurs.

Du 7 au 10 octobre, des adhérents du Fil Andréen ont pris la route de l'Hospitalet de l'Infant sur la Costa Brava. Ils ont passé 4 jours de découvertes, de détente au soleil:

Visite de la cathédrale du 18 ième siècle de Tortosa, croisière sur le delta de l'Elbre pour observer les plus beaux paysages de la côte catalane, visite du sanctuaire Mare De Dieu de La Roca situé dans la montagne du même nom, de la cathédrale Del VI du 20 ème siècle dédiée au vin pour faire face au fléau de l'époque : le phylloxéra, dégustation de vin blanc et d'huile d'olives. Tous les ingrédients étaient réunis pour que chacun garde un excellent souvenir de ce voyage en Espagne.



Le 19 octobre, les nouveaux gérants du Mazuk, nous ont accueillis pour déguster un tajine à la canette.

Le 11 novembre, après la commémoration au monument aux morts et le pot de l'amitié servi par la mairie, nous sommes partis direction Rignac où Le Racanel nous attendait avec son excellent stockfish .

Du 12 au 17 novembre, 8 d'entre nous, se sont envolés pour Malte. Les 4 jours de visites intenses ont pu faire découvrir les îles de Malte et de Gozo riches en patrimoine et en histoire.

Pour fêter Noël, les enfants de l'école nous ont conviés à voir leur spectacle qu'ils ont travaillés avec leur maîtresse et assistantes maternelles. Les parents ont partagé avec nous leur repas façon auberge espagnole. Nous les remercions de cette gentille attention.

Enfin, n'oublions pas les vendredis après midi à la salle communale de l'oratoire où chacun en fonction de ses envies peut jouer à la belote, tarot, scrabble... avec pour seul but de se distraire dans la bonne humeur. L'objectif du club est de générer des rencontres, de passer de bons moments ensemble. Nous essayons de proposer diverses animations pour que chacun puisse participer en fonction de ses capacités ou de ses envies. En nous aidant avec le club Fouilladais, nous pouvons plus facilement organiser des voyages à la demande, avec un nombre de participants suffisants pour remplir un car.

La première expérience en Camargue a été un succès et nous espérons qu'elle sera renouvelée pour voyager dans d'autres régions.

La rencontre avec l'APE a été un formidable moment où les différentes générations ont pu se rencontrer.

Les différents repas organisés à St André, permettent à tous ceux qui le souhaitent et surtout ceux qui ont du mal à se déplacer, de se retrouver, de rompre la solitude pour certains.

Tous ces bons moments, de l'avis de chacun, méritent d'être réitérés. Nous remercions tous les membres et les adhérents qui contribuent à faire vivre notre association et nous souhaitons vivement que la dynamique du Fil Andréen perdure encore longtemps.

Annie et Colette



2024

LA DIANE SAINT ANDREENNE

L'assemblée générale de la société de chasse « La Diane Sainte Andréenne » s'est déroulée le 28 Avril 2024 à la maison de la chasse.

Le bureau reste inchangé :Président : Mr Pascal FALIPOU, Vice-Président : Mr Grégory GUYOT, Trésorier : Mr Pascal CASTELNAU, Secrétaire : Mr Dominique FRANQUE, Secrétaire Adjoint : Mr Phillippe PUECHBERTY

L'ouverture de la saison de chasse a débuté le 15 août pour le sanglier. L'ouverture générale a eu lieu le 08 septembre 2024 et fermera le 28 février 2025(voir arrêtés pour chaque espèce au prêt de la fédération départemental des chasseurs de l'Aveyron). Nous aurons probablement une dérogation de prolongement pour le sanglier.

Les jours de chasse sont les lundis, mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Les armes utilisées sont la carabine et le fusil. L'arc de chasse est aussi autorisé avec une journée de formation obligatoire auprès de la fédération départemental des chasseurs de l'Aveyron (JFO).

La société de chasse a vu augmenter son nombre d'adhérents à 62 chasseurs grâce à la convivialité et la bonne ambiance.

Notre préoccupation principale est la mise en sécurité afin de prévenir les accidents. Pour minimiser les risques avant chaque battue nous nous réunissons pour rappeler les règles de sécurité. C'est le chef de battue qui prend en charge la responsabilité du déroulement de la battue et fait respecter le règlement (pour être chef de battue il faut suivre une formation dispensée par la fédération départementale des chasseurs). Ensuite des chefs de lignes sont désignés. Ce sont eux qui placent sur le terrain avec précision les chasseurs, leur donnent la zone et angles de tir. Tous les tirs doivent être obligatoirement " fichants" c'est à dire, que même si on manque la cible, la balle doit percuter le sol pour éviter tout accident. Il est évident qu'avant de tirer, le gibier doit être identifié avec certitude.

Lors d'une battue, nous faisons tout pour être au maximum visibles (tenue fluorescente, pancartes " battue est en cours »). Nous contrôlons le plus efficacement possible le développement du gibier en vue de limiter les dégâts sur les cultures.

Les chasseurs se partagent le gibier, une partie est donnée aussi à toutes les associations de la commune qui le souhaitent ainsi qu'aux agriculteurs et tous les propriétaires donnant, par leur signature, l'autorisation de chasser sur leur terre.

La société de chasse remercie tous les participants, bénévoles, agriculteurs et la mairie pour la gratuité des locaux qui contribuent au vif succès de nos manifestations annuelles.

C'est avec plaisir que nous vous convions à notre repas annuel qui aura lieu le 16 mars à midi à la salle des fêtes. Pour toute réservation contacter le 06.13.50.19.35 ou 06 .29.82.05.87

Encore merci aux propriétaires terriens et agriculteurs qui nous accordent leur confiance.

Merci à tous

Le président, le bureau et ses adhérents vous présentent à toutes et à tous, ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

Le président : P. FALIPOU



JOURNÉE CHASSE DU 10/11/24 AVEC LES ARCHERS DE L'AVEYRON

La petite chapelle du 9ème siècle située sur les rives du Vieur revit grâce à l'association Notre Dame de Laval. Celle-ci organise chaque été les portes ouvertes de la chapelle en juillet et août et ces visites sont très intéressantes car certains visiteurs sont très connaisseurs en patrimoine.

Des groupes réservent des visites tout le long de l'année tels que le groupe de marcheurs de Terssac avec 17 personnes.

L'association a participé aux journées du patrimoine en septembre en ouvrant la chapelle les 2 jours.

Le 26 mai, la mélodie guépienne a fait un concert dans la chapelle.



Pour Noël, la crèche est faite par les bénévoles de l'association avec création de personnages dont les 3 rois mages. et fait partie dans le circuit des crèches du pays cordais. Chacune des églises participantes perpétue la tradition très ancienne puisque les premières crèches sont apparues dans les églises au XVIe siècle.

L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 1er octobre 2024 autour du Président Christian Da Costa et Thomas Nivet a rejoint le bureau en tant que Vice-Président.

Pour 2025, la chapelle souhaite dynamiser les portes ouvertes de l'été en proposant des lectures de textes organisées par Didier. Une exposition de tableaux, prêtés par les artistes de la commune ou des environs sera faite l'été prochain.

L'association compte 50 adhérents, le nombre reste stable.

L'association vous souhaite une Bonne Année 2025



Dessin Sylvie Mercadier

LA GRANGE AUX CHANSONS

A l'issue de la saison 2023, le nombre de spectateurs ne permettait pas de continuer en 2024, malgré la qualité des spectacles proposés.

Pourtant grâce à une annonce passée sur les réseaux sociaux une compagnie théâtrale bordelaise s'est proposée pour venir jouer en Avril 2024 sa pièce « Germaine et Léon ». C'est plus de

50 personnes qui ont pu assister à ce spectacle où l'amour se mêle à la connivence entre une grand-mère et son petit-fils.

Un grand merci à M. Eric Léonard, l'auteur et Melle Daphné Tillac Hostein (metteur en scène) de nous avoir redonné l'envie de continuer. Ce fut en plus « une première » car en 8 ans il n'y avait jamais eu de théâtre à La Grange aux Chansons.



Au mois de Mai, accompagnée par Benjamin Barria, Joce Ballerat est venue interpréter son nouvel album « Avec ou Sans » titre un peu prémonitoire, puisqu'il y a eu : Avec les habitués de La Grange, mais Sans beaucoup d'autres... !

La composition (même si les chansons sont belles) à la différence de la reprise de chansons médiatisées, n'attire pas les foules.

L'espace d'un après-midi, en Juin, la scène de la Grange s'est transformée en café/concert avec « un voyage au cœur de la chanson française ». Spectacle musical théâtralisé : une chanteuse est accueillie par un garçon de café, il y a aussi un pianiste pour les accompagner, chaque chanson étant le reflet d'une époque. Les spectateurs ont pu applaudir : Chaïco, Olivier Nunge et Noël Leterte.



En Septembre une visite surprise à leur ancien prof de Judo, a permis aux amateurs de Jazz manouche d'applaudir le célèbre violoniste Mathias Lévy (grand prix Stéphane Grappelli 2011) accompagné à la guitare par Maxence Cavalade et Robin Ensina.

2024

LA VIE DE LA COMMUNE

Après une séance de photos et dédicace chez les luthiers Louise et Paul de Laguépie, une soixantaine de spectateurs en soirée ont pu écouter, interprétées par ce violoniste de renom et ses amis guitaristes, les œuvres de Stéphane Grappelli et Django Reinhardt.



Une revue cabaret est venue clôturer la saison 2024 avec le Cosmo Show accompagné de l'excellent chanteur Serge Albarel, un magnifique spectacle en 40 tableaux mêlant la danse, la chanson et l'humour le tout agrémenté de plumes et de paillettes. Cerise sur le gâteau, les spectateurs ont été accueillis par les danseuses en tenue de scène.



A l'heure du bilan, sans la bonne volonté des artistes pour animer ce lieu, il n'y aurait pas eu de saison 2024, pourtant grâce à cette participation commune (artistes et spectateurs) les murs de la Grange ont vibrés. Cette participation est un encouragement pour continuer en 2025.

Un récital Jean Ferrat en première partie, suivi de « l'âge d'or de la chanson française » interprété par le pianiste et chanteur Louis BAUDEL, débutera cette programmation.

La compagnie « Et bien dansez maintenant » viendra nous présenter son spectacle cabaret : Rêves. Chorégraphie et danse de Amandine Dedieu. La compagnie Bordelaise « Mirail Production » jouera sa nouvelle pièce « Finalement rien ne change ».

Pour célébrer la fête de la musique, le duo Serge Albarel et Chrysmaelle seront sur scène avec leur nouveau spectacle « ça papille ».(chansons Françaises d'hier et d'aujourd'hui)

Pour être personnellement informé des spectacles, il suffit de communiquer votre adresse mail à : la.grange.aux.chansons@sfr.fr Vous avez aussi la possibilité de devenir adhérent, ce qui vous permettra d'obtenir un tarif préférentiel pour tous les spectacles.

Merci à toutes les personnes qui sont venues partager tous ces spectacles.

Portez-vous bien.

Les membres du bureau : Marie, Didier, Pierre

2024

LE TELETHON



Un grand MERCI de vos dons, de votre participation au repas qui a eu lieu à St André le 24 novembre en faveur du Téléthon.

Merci aux différentes associations : la chasse pour le don de sanglier pour le civet,

l'APE pour le vin rosé,

Le Club au Fil andréen pour le vin rouge et les saucisses

le comité des fêtes pour les nappes, serviettes, assiettes dessert

les adhérentes de la GV pour les gâteaux

la mairie pour le pain, le fromage et le vin doux

les particuliers, bénévoles qui ont offert les légumes pour la soupe, les pommes de terre, le gaz,

l'apéro, les toasts,...., qui ont fait le service, la plonge !!!! etc

Anne Marie Médal
Déléguée AFM communale



TELETHON 2024 : une participation record
Tous les acteurs locaux de St André s'étaient mobilisés pour préparer le 24 novembre 2024 un repas qui a réuni 98 personnes dans la salle des fêtes, plus 6 repas à emporter.

Plus que jamais, vous le savez, ce Téléthon 2024 aura mis en lumière les avancées majeures dans le combat contre la maladie.

Comme vous l'avez vu dans les médias qui s'en sont largement fait l'écho, l'une de ces avancées concerne la myopathie de Duchenne, cette maladie emblématique à l'origine de la création du Téléthon.

Sacha, 8 ans, traité il y a deux ans par thérapie génique dans le cadre d'un essai, a recouvré des forces. Aujourd'hui, il court et monte les escaliers quatre à quatre ... Le fruit d'un combat qui doit tout à la détermination des familles, à l'excellence des chercheurs aux millions de Français qui nous soutiennent depuis le début.

Tous unis pour le TELETHON

L'association de chasse, l'APE, le Comité des fêtes, le Fil Andréen, la GV, la municipalité, des bénévoles ont offerts la plupart des ingrédients du menu spécial Téléthon. La veille, les préparations du civet de sanglier et de la soupe, la mise en place des tables et des couverts ont été faites par un groupe de bénévoles. Le repas a fait salle comble.



2050 euros

Nous avons pu reverser 2050 euros à l'AFM pour ce repas, via Jean-Yves Paugam, délégué AFM en pays najacois.

Nous remercions toutes les associations, la municipalité, les bénévoles qui ont collaborés à cet événement ainsi que le public qui a répondu présent en participant au repas.



LA BORIE DU ROUERGUE

L'année 2024 va bientôt se terminer. Nous avons pu réunir Vous les gens du hameau pour les moules frites en avril.

Puis l'été arrive et c'est le repas traditionnel annuel : le 27 juillet.

Sur le place du Sol del Garric une ambiance festive réunit cette année environ 150 personnes.

Après le concours de pétanque gagné cette année par Ghislaine, Anne-Marie et Daniel, place au repas que nous prépare "les 4 villages": cuisse de canette et aligot.

Notre fidèle DJ au rendez-vous pour nous amener au bout de la nuit.

Grace à la participation de tous la fête a été réussie. Rendez-vous en 2025.



L'HERM ET SES ALENTOURS

Comme chaque année maintenant, les habitants de l'Herm et d'une grande couronne autour, se retrouvent à la mi-août, pour passer un agréable moment autour des différents plats et boissons apportés par chacun, façon auberge espagnole.

Aux vacances de Toussaint, nous avons fait une belle flambée chez Robert et Jeanine pour griller les châtaignes. Nous les remercions de nous accueillir chez eux depuis plusieurs années pour ces festivités entre voisins. Avec du cidre, du jus de pomme et du vin nouveau pour nous désaltérer, cette grillée a été bien appréciée.

Etant donné les bons retours des participants, nous nous sommes dit : "à l'année prochaine !!!"



BELPECH

Comme chaque année, le 14 juillet, le hameau de Belpech a organisé la rencontre des permanents, des originaires de Belpech et aussi des voisins, amis et vacanciers. Ce fut une journée très conviviale autour d'un aligot-saucisse préparé par nos soins. Rendez-vous en 2025, toujours aussi nombreux.



Connaissez-vous les échaudés, les janots ? Ce sont de petits biscuits et une jolie spécialité sucrée de l'Aveyron en forme de triangle et à l'anis. Dégustés, chez les grands-parents, dans la plus tendre enfance, comme pour la fouace, il est difficile de résister aux échaudés. Ils tiennent au creux de la main et dur dur de ne pas craquer quand ils sont encore chauds ! De par sa forme et son gabarit, l'échaudé est l'en-cas parfait ! Il se mange facilement en marchant, sur les marchés, de vos randonnées ou balades et il ne prend pas de place dans le cartable des enfants, en faisant un goûter idéal.

Ça, c'est quand ils sont bien frais et tendres. On peut les conserver longtemps, mais il faut l'avouer, ils vont durcir... Comme en Aveyron, rien ne se gâche, ce n'est pas une assez bonne raison pour les jeter. Vous pouvez le tremper dans votre café ou dans un verre de lait. Au goûter, il accompagne à merveille un thé ou une infusion ainsi qu'un chocolat chaud.

Et vous ? Comment dégustez-vous les échaudés, les janots ?

Une recette du carnet de Jeanine Sancère, qui lui a été transmise par sa maman Andrée Soave (ancienne cantinière à l'école de Saint-André-de Najac).

LES ECHAUDES , LES JANOTS

1 kg de farine
4 oeufs
1 verre de sucre
1 verre de lait 1 verre d'huile
1 brique 20 cl de crème fraîche
graines d'anis



Mélanger tous les ingrédients

Pétrir la pâte

Etaler la pâte sur une épaisseur de 0,8 à 1 cm

Faire des ronds et former les échaudés en repliant trois côtés

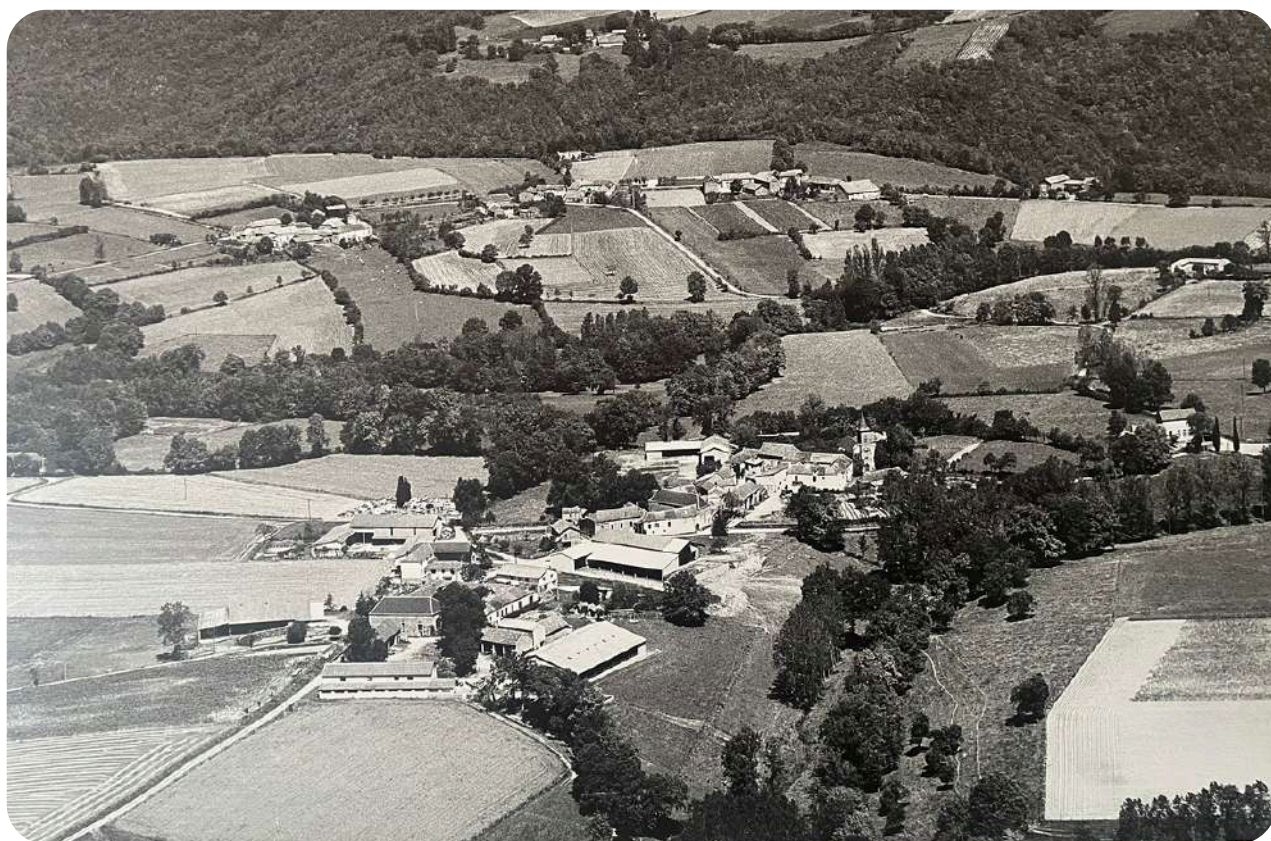
Plonger les échaudés dans de l'eau bouillante par 5 ou 6 et dès qu'ils remontent à la surface les sortir

Cuisson: 180-200°C environ 35-40 minutes

Pour les janots, il suffit de découper des triangles. Cuisson un peu plus rapide.

RÉGALEZ-VOUS!

Jeanine Sancère



Village Belpech et Bêteille
Photo André Brengues
1981



Réalisation: Angélique Puechberty
Photo commission communication
Photo associations